

Le mouvement des Foyers Ruraux naît au lendemain de la seconde guerre mondiale dans l'euphorie de la Libération, guidé par l'esprit du Conseil National de la Résistance et des grandes réformes qui en découleront (sécurité sociale, liberté de la presse, nationalisations etc.).

Dans une France en pleine reconstruction, il s'agit alors de créer des lieux de socialisation, d'apprentissage et d'animation collective, dans la perspective de recréer une société plus juste, plus humaine et plus démocratique.

A l'heure où nous vivons une crise majeure qui entraîne la peur et le repli (individuel, communautaire...), il y a un enjeu fort à réaffirmer nos valeurs et à les faire vivre au sein des Foyers Ruraux.

Dans ce contexte il est urgent de réaffirmer notre vocation de mouvement d'Éducation Populaire de transformation sociale.

L'Éducation Populaire et la transformation sociale

L'Éducation Populaire est à la fois une démarche et une finalité.

Démarche au sens où il s'agit d'impliquer chaque citoyen dans l'animation du village selon un principe d'égalité. Chacun doit pouvoir apporter sa pierre à l'édifice. Pour cela il nous revient de mettre en œuvre des outils et des méthodes permettant la prise de parole, l'implication et la prise de responsabilité de chaque adhérent quel que soit son âge, son origine sociale...

Finalité au sens où l'Éducation Populaire se donne pour objectif de permettre à chacun de comprendre le monde qui l'entoure pour y prendre une part active en tant que citoyen.

Mener ce travail d'Éducation Populaire c'est vouloir aller au-delà des constats et des évidences pour analyser collectivement le fonctionnement de notre société et comment il prend corps dans nos villages.

C'est refuser le fatalisme ambiant pour poursuivre l'objectif de transformation sociale visé par les fondateurs de notre mouvement. Pour agir et non plus subir.

L'émancipation individuelle et collective

L'action des Foyers Ruraux est par définition émancipatrice au sens où chacun doit pouvoir, à travers l'activité qu'il pratique, s'affirmer en tant qu'individu, se forger ses propres opinions et faire ses propres choix.

Mais le Foyer Rural est aussi et avant tout un espace de construction collective, et non un espace de consommation d'activités individuelles. C'est par l'implication de chacun dans la réflexion et l'action collective que nous inventons des réponses aux besoins et aux problématiques auxquels nous sommes confrontées. C'est là que se forge le jugement individuel. Émancipation individuelle et collective sont donc intimement liées.

Réapprendre à faire ensemble

Le « faire ensemble » est la base du fonctionnement d'un Foyer Rural. Or, dans une société qui organise la mise en concurrence du tous contre tous, ce savoir-faire ensemble est parfois mis à mal, rongé par l'individualisme ambiant. Il est donc urgent de réapprendre à construire du collectif.

L'enjeu est immense. Il s'agit de réapprendre à s'écouter, à échanger, à débattre, à confronter nos points de vue pour analyser et construire collectivement.

S'ouvrir aux autres, s'ouvrir au monde

A la base de toute action se trouvent la rencontre et l'échange, la mise en culture de nos savoirs et savoir-faire. Cela implique une ouverture aux autres, une capacité à accueillir des points de vue parfois non-conformistes. Or, cela ne va pas nécessairement de soi.

C'est pourquoi, le Foyer Rural se doit d'être un lieu ouvert à tous, un lieu qui à travers les activités et les animations qu'il propose permet à chacun de s'ouvrir aux autres et au monde.

1. REAFFIRMER LA VOCATION DES FOYERS RURAUX

Chantier 1.1 : Promouvoir l'éducation populaire

- Permettre l'accès à la connaissance à tous
- Valoriser le partage et l'écoute
- Créer une fiche explicative sur l'éducation populaire

Chantier 1.2 : Défendre nos racines et notre histoire

- Faire une campagne d'information auprès des élus politiques
- Créer une charte, la diffuser et la mettre en pratique
- Avoir un autocontrôle de l'action par rapport à la charte
- Mettre en place un évènement commun pour du partage, une grande fête de l'éducation populaire

Chantier 1.3 : Contribuer à la transition écologique

- Faire de la transition écologique et sociale un levier pour nos associations d'éducation populaire, pour construire avec tous-tes le monde qui vient, en particulier les jeunes.
- Favoriser la prise de conscience et l'évolution des pratiques.

2. SOUTENIR, DYNAMISER, ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE ET RENFORCER LES LIENS FEDERAUX ET PARTENARIAUX

Chantier 2.1 : Faciliter la vie associative et ses démarches

- Informer et renseigner sur les réglementations
- Proposer des formations
- Création ou partage d'outils
- Assistance téléphonique
- Aider dans l'organisation

Chantier 2.2 : Favoriser la solidarité

- Trouver des outils qui permettent de se sentir moins seul
- Proposer des outils collaboratifs
- Répertoire et mettre en relation les compétences des uns et des autres
- Visites régulières dans les associations affiliées
- Transmettre les savoirs
- Organiser des rencontres thématiques
- Mise à disposition de moyens matériels ou financiers

Chantier 2.3 : Faire réseau

- Renforcer les liens FR/FD/CNFR
- Communication des infos régionales ou nationales vers le local
- Faire des campagnes de communication et d'informations (portes ouvertes)
- Interventions des différentes strates du mouvement rural auprès des municipalités si demande.

Chantier 2.4 : Favoriser les partenariats institutionnels

- Participer aux travaux mis en place par les institutions (réunions thématiques, CTG...)
- Développer de nouveaux projets en partenariat avec les institutions

3. PROMOUVOIR ET REPRESENTER LES FOYERS RURAUX ET LA FDFR 83.06**Chantier 3.1 : Promouvoir l'action des Foyers Ruraux et de la Fédération**

- Communiquer sur l'action des Foyers Ruraux et favoriser la circulation de l'information au sein du réseau
- Rester proche des préoccupations du réseau
- Identifier les événements et les diffuser
- Développer des relations avec la presse
- Valoriser les actions du local
- Améliorer les outils de communication (tracts, site...)
- Partager l'action des Foyers Ruraux
- Mettre en place des découvertes du territoire (rando, conférences...)
- Avoir une démarche de démonstration des activités (fête de la jeunesse, fête des foyers...)
- Transmettre la connaissance du territoire (culture, traditions, patrimoine...)
- Communiquer sur les actions de la FDFR 83/06 auprès des adhérents, du grand public et des partenaires
- Développer des outils de communication spécifiques pour chaque action portée par la FDFR
- Assurer une présence sur des événements locaux, départementaux et régionaux
- Développer de nouveaux partenariats et de nouveaux financements

Chantier 3.2 : Représenter la FDFR et les Foyers Ruraux du 83 et 06

* Représenter la Fédération et les Foyers Ruraux auprès des instances départementales et régionales

- Entretenir des relations avec les représentants de nos principaux partenaires
- Être présent sur des évènements d'ampleur départementale ou régionale
- Participer aux réunions départementales ou régionales
- * Représenter la Fédération et les Foyers Ruraux au sein du mouvement des Foyers Ruraux
- Participer aux instances de décisions régionales et nationales
- Participer aux commissions thématiques et techniques nationales

4. RASSEMBLER DANS LA DIVERSITE

Chantier 4.1 : S'enrichir de nos différences

- Accepter nos différences
- Réapprendre à communiquer
- Sensibiliser à la diversité et à la richesse des autres cultures
- Promouvoir la tolérance et l'écoute
- Accueillir des personnes en situation de handicap
- Parler de situation de handicap de façon libérée

Chantier 4.2 : Rassembler pour une meilleure harmonisation

- Se faire rencontrer
- Sensibiliser et mobiliser les jeunes
- Eveiller l'esprit critique
- Rencontres, échanges (fêtes, festivals, projections, conférences...)
- Création d'ateliers animés par des intervenants de culture différente
- Inviter à nos manifestations
- Provoquer le dialogue
- Accueillir de nouveaux bénévoles

5. ANIMER LE MILIEU RURAL

Chantier 5.1 : La culture

- Proposer des actions de qualité dans nos villages
- Soutien aux pratiques amateurs

Chantier 5.2 : La jeunesse

- Favoriser des actions en faveur de la jeunesse
- Soutien au développement d'activités en faveur de la jeunesse

Chantier 5.3 : Le sport pour tous

- Développement des jeux originaux (Formations, Démonstrations...)
- Promouvoir le sport au cœur des villages